

MÉLANGES RELIGIEUX.

lois relatives aux cours de division dans le Haut-Canada ; seconde lecture, dans quinze jours, à compter de mercredi prochain.

M. Cameron (de Cornwall) introduit un bill pour amender un acte intitulé, "Acte pour obliger les vaisseaux à porter des lumières pendant la nuit et pour établir diverses dispositions en règlement de la navigation dans cette province," seconde lecture, le 6 juin.

M. Notman introduit un bill à l'effet de confier à des curateurs les biens des personnes que l'intempérité rend incapables de conduire leurs propres affaires.

M. Hincks remet à l'Orateur le message suivant de Son Excellence lequel est lu par l'Orateur :

Elgin et Kincardine.

Le Gouverneur-Général transmet à l'honneur Assemblée Législative, copies de trois décrets, et de leur contenu du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, et ayant rapport à l'exposition de l'industrie de toutes les nations, qui doit avoir lieu à Londres en 1851.

Maison du gouvernement. {

Toronto, 21 mai 1850.

M. Hincks présente par ordre de Son Excellence les comptes publics pour l'année 1849 ; il met aussi devant la chambre un état des cautions et cautionnements enregistrés depuis le commencement de la dernière session.

Sur motion de M. Cartier, la pétition de Louis Comte, de la cité de Montréal, magasin, est renvoyée à un comité.

M. Cartier introduit un bill pour séparer certaines concessions de township de Upton du district des Trois-Rivières et les réunir, pour les fins judiciaires, au district de Montréal et au circuit de St. Hyacinthe, dans le dernier district ;—seconde lecture vendredi prochain ;

M. Boulton introduit un bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes ;—seconde lecture, mercredi prochain.

M. Boulton demande la permission d'introduire un bill relatif aux warrants.

Pour.—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Chauveau, Hopkins, Malloch, McLean et Papineau.—7.

Contre.—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boulton de Toronto, Boutilier, Cameron de Cornwall, Cameron de Kent, Cartier, Davignon, DeWitt, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Egan, Flint, Fournier, Hincks, Holme, John, LaTerrière, Laurin, le solliciteur-général Macdonald, McConnell, Merritt, Méthot, Morgenais, Sanborn, Sauvageau, Scott des Deux-Montagnes, Seymour, Sherwood de Brockville, Smith de Durham, et Smith de Wentworth.—31.

Sur motion de M. Holmes, le bill grossoyé du Conseil, intitulé "Acte pour pourvoir à l'étalement des compagnies à fonds social pour exploiter les manufactures, les mines, et pour des fins mécaniques ou chimiques," sera lu pour la seconde fois mercredi prochain.

Sur motion de M. Boulton, de Toronto, une adresse est votée à son excellence pour un état des dépenses encourues pour la papeterie durant l'année expirée le 31 décembre, 1849, et distribuée aux divers départemens publics.

Aussi une autre pour un état détaillé des droits préservés dans le havre de Toronto en 1849 ; aussi, un état détaillé indiquant la balance, s'il y en a une, encore due au gouvernement à compte des sommes avancées en vertu de certains actes du parlement du Haut-Canada pour construire et réparer le quai de la reine à l'entrée du dit havre.

M. Boulton, de Toronto, demande la permission d'introduire un bill pour pourvoir à ce que les officiers publics transmettent des rapports annuels.

Pour.—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Cameron de Cornwall, Cameron de Kent, Cayley, Chauveau, DeWitt, Hopkins, Malloch, McConnell, McLean, Meyers, Prince, Sanborn, Seymour, Sherwood de Toronto, et Stevenson.—18

Contre.—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boutilier, Burritt, Cauchon, Chabot, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Donnas, Flint, Fournier, Fourquin, Guillet, Hall, John, Johnson, LaTerrière, Laurin, le solliciteur-général Macdonald, McFerland, Merritt, Méthot, Morgenais, Norman, Richards, Robinson, Ross, Sauvageau, Scott de Bytown, Scott des Deux-Montagnes, Smith de Durham, Smith de Wentworth, et Taché.—35

M. Laurin introduit un bill pour amender l'acte passé la huitième année du règne de Sa Majesté, ch. 49 intitulé, "Acte pour régler l'inspection et le mesurage du bois de construction, des masts, espales, madriers, douves et autres objets de même nature, et abroger certain acte y mentionné,"—seconde lecture, mercredi prochain.

M. Robison propose une adresse à Son Excellence pour qu'il soit fait sous la direction du bureau des travaux publics, un relevé de la Baie de Nottawasaga, sur le lac Huron, comté de Simcoe, par un ingénieur civil compétent, avec instruction de faire rapport sur la possibilité de construire un havre sur le cominade dans le dit endroit, et le coût probable du dit havre ; de visiter le havre de Penetanguishene, sur le lac Huron, et d'en faire rapport, à l'effet de déterminer l'endroit le plus avantageux comme terminus, sur ce lac, d'un chemin de fer qui partirait de la cité de Toronto et traverserait les comtés de York et Simcoe, vid Banlieue.

Pour.—Messieurs Boulton de Norfolk, Cayley, McLean, Meyers, Papineau, Robinson, Seymour, et Stevenson.—8.

Contre.—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boutilier, Burritt, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, DeWitt, Duchesnay, Flint, Fournier, Hincks, Hopkins, John, Laurin, le solliciteur-général Macdonald, Merritt, Morgenais, Notman, Richards, Sanborn, Sauvageau, Scott de Bytown, Scott des Deux-Montagnes, Smith de Durham, Smith de Wentworth, et Taché.—30.

Sur motion de M. Hopkins, une Adresse est votée à Son Excellence pour un état détaillé

indiquant comment ont été dépensés les deniers prélevés sur le peuple du Haut-Canada pour l'érection et le soutien de l'asile provincial des lunatiques.

M. Hincks introduit un bill pour établir un mode juste et plus équitable de taxation dans les divers townships, villages, villes et cités dans le Haut-Canada ;—seconde lecture, le 11 juin.

Aussi : un bill pour mieux établir et maintenir les écoles communales dans le Haut-Canada ;—seconde lecture, le 7 juin.

Un bill pour changer le taux auquel certaines pièces de monnaie d'argent auront cours légal ;—seconde lecture, vendredi prochain ;

Un bill pour faciliter le rapprochement du libre échange entre cette province et les autres provinces de l'Amérique Britannique du Nord ;—seconde lecture vendredi prochain ;

Un bill pour amplifier l'acte établissant des compagnies pour la construction de chemins, et autres travaux et y faire participer des compagnies formées pour acquérir la direction des travaux publics de même nature ;—seconde lecture, le 7 juin.

Sur motion de M. Baldwin, la période de temps fixée pour recevoir les pétitions pour bills privés, est prolongée d'une semaine, à compter de cette date.

Sur motion de M. Baldwin, il est résolu que le lendemain (30 mai) étant un jour de fête reconnu par la loi, la chambre, quand elle s'ajournera ce soir, soit ajournée à vendredi prochain (31 mai).

Les ordres du jour sont alors remis au vendredi. La chambre s'ajourne.

Mardi, 5 juin, 1850.

M. l'Orateur soumet à la chambre un état des affaires de la compagnie du chemin de Guelph et Arthur.

Neuf pétitions ont été présentées.

Liste des pétitions reçues :

De l'université de Queen's College, à Kingston, demandant une allocation proportionnée pour la dotation du dit collège.

Du bureau des syndics de Queen's College, à Kingston, demandant une allocation en faveur de l'école de grammaire du dit collège, telle que celle qui reçoivent les lycées de Québec et de Montréal.

Du rév. D. Fulton, D. D., ministre, et autres, syndics de l'église d'Angleterre, dans la paroisse de Ste. Anne, townships de Shipton, Melbourne et Fley, demandant que l'allocation annuelle de Bishop's College soit augmentée de manière à mettre le dit collège sur le même pied que les autres institutions de même nature dans le pays.

De J. H. Jessup, de la ville de Brockville, comté de Leeds, demandant une rémunération pour ses services pour avoir fait le recensement et les statistiques des comtés de Leeds et Grenville, dans l'année 1848.

De Mad. M. H. Mountain, et autres, dames directrices de l'asile des orphelins de Québec, en connexion avec l'église d'Angleterre demandant une aide en faveur de la dite institution.

Du rév. William Arnold, ministre, et autres, syndics et membres de l'église d'Angleterre au bassin de Gaspé, demandant que l'allocation annuelle de Bishop's College soit augmentée de manière à mettre le dit collège sur le même pied que les autres institutions de même nature dans la province.

De l'hon. John G. Thompson, et autres, présidents des sociétés d'agriculture pour le district de Gaspé, demandant qu'il soit adopté des dispositions pour établir et maintenir une société d'agriculture pour le dit district.

Du rév. P. J. Crevier, et autres, de la paroisse de St. Augustin, district de Montréal, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérité.

Du rév. L. Thibault, et autres, de la paroisse de St. Jérôme, comté de Terrebonne, demandant qu'il soit adopté des mesures pour réprimer l'intempérité.

De A. L. Cardinal, messager en chef de l'Assemblée législative, demandant à être indemnisé pour la perte de ses meubles et effet détruits lors de l'incendie de la maison du parlement dans la cité de Montréal, le 25 avril, 1849.

Du rév. J. Van Linge, autre, du township de Frampton, demandant une aide pour améliorer le chemin qui conduit du dit township à la cité de Québec.

De John Clark et autres, de Québec, inspecteurs et mesureurs de bois licenciés, demandant que l'acte 8 Vict., chap. 49, soit amendé de manière à obliger le surintendant des inspecteurs et mesureurs de bois à employer chaque inspecteur licencié, s'il le désire, suivant son tour.

De Jean Langevin de la cité de Montréal, err., demandant le paiement d'une certaine somme à lui due par le ci-devant conseil municipal du district de Québec.

De Lewis Wilson, président, et autres, au nom d'une assemblée publique tenue dans le township de Pelham, district de Niagara, demandant la réduction et la consolidation des charges publiques et la réduction des dépenses publiques sur un pied proportionné à l'état de la province.

De Lewis Wilson, président, et autres, au nom d'une assemblée publique tenue dans le township de Pelham, district de Niagara, demandant la réduction et la consolidation des charges publiques et la réduction des dépenses publiques sur un pied proportionné à l'état de la province.

De Lewis Wilson, président, et autres, au nom d'une assemblée publique tenue dans le township de Pelham, district de Niagara, demandant que les deniers provenant des réserves du clergé et des rectoires soient appropriés à former un fonds pour les écoles élémentaires.

Du conseil municipal du comté de Middlesex, demandant qu'il soit fait certains amendements à l'acte des municipalités, et qu'il soit donné certains pouvoirs additionnels aux conseils de comté et township qui l'acte 8 Vict., chap. 20 qui règle les lignes de clôtures et les cours d'eau soit amendé ; que l'acte qui règle la manière de protester les lettres de change et les billets promissoires soit rappelé ; demandant certains amendements relativement aux corporaires, aux choix des jurés, aux cours de division, et le soutien de l'asile provincial des lunatiques.

dant certains amendements relativement aux corporaires, aux choix des jurés, aux cours de division, et le soutien de l'asile provincial des lunatiques.

Le comité du conseil municipal du comté de Middlesex, demandant qu'une charte soit accordée à la compagnie du chemin de fer des rivières de Niagara et Detroit. —A Continuer.

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 18 JUIN 1850.

BULLETIN.

Le Courier des Etats-Unis et la situation politique du Canada, —Annexion, —Mesures législatives.

Le Courier des Etats-Unis, dans un article qu'il intitule : "Les partis au Canada," retombe en erreur à propos de la situation du Canada et de l'état de l'opinion publique en ce pays, à certains égards. Nous pensons que les mépris de ce journal accusent principalement l'inexactitude des renseignements qu'il a procure ; mais l'importance qu'elles nous semblent acquérir par un tel organe, nous semble légitimer toutes les remarques dont elles peuvent être le sujet. Ce fait rentre dans le cadre de nos bulletins, et nous devons croire aussi que le peuple du Canada a droit d'examiner sur les jugements que l'on porte à l'étranger dans les matières qui intéressent son existence politique et sa position.

Une des erreurs capitales du *Courrier* est de prétendre que "l'administration (du Canada) se soutient par la force des choses, plutôt que par sa force propre." La vérité du fait contrarie éclaté, surtout depuis le commencement de la présente session législative.

Il n'est pas plus heureux en affirmant "qu'au Canada la situation est des plus complexes." La situation est, au contraire, une, et parfaitement homogène ; l'opinion populaire est favorable à l'administration, et elle se consolide de jour en jour ; l'ère du progrès a commencé pour la province, et le cabinet favorise lui-même l'impulsion ; le contentement doit en être, comme il en est, en effet, la conséquence. S'il y a complexité, elle existe en dehors de la situation, par exemple ; entre les systèmes divergents de quelques unités politiques sans importance réelle et sans échos, qui s'accordent bien ensemble à dire que nous vivons sous le pire des gouvernements possibles, mais qui n'ont pu jusqu'à présent se mettre d'accord sur les moyens de le remplacer.

Quand, avec cela, le *Courrier* suppose que "la meilleure chance du ministère est dans la division même de ses ennemis," il ignore peut-être que ses ennemis forment en tout sept représentants au sein de la Chambre. Ils ne sont donc formidables ni par l'influence ni par le nombre. Unis entre eux et combattant à l'unisson, seraient ils beaucoup plus à craindre ?

Le paragraphe que nous allons transcrire du *Courrier*, sera voir à quel point il s'exagère à lui-même la portée de quelques mots de M. Sanborn en chambre au sujet de l'annexion.

"Les annexionistes, qui épouvent ainsi les tories au point de les rallier à la majorité, ne comptent cependant que six voix dans la chambre ; mais ils forment une de ces minorités qui possèdent jusqu'à la témérité le courage de leurs opinions. Grâce à la hardiesse de ces quelques représentants, la question de l'indépendance canadienne, celle même de l'annexion aux États-Unis, ont été discutées en plein parlement. Bien entendu, toutes les propositions, tous les amendements présentés dans ce sens ont été rejetés ; mais le fait seul d'un pareil débat, le fait plus significatif encore qu'il n'a soulève ni orage ni récrimination, est un symptôme suffisant du relâchement des liens qui rattachent encore les colonies à la métropole.

Nous n'en croyons rien. Il est de notoriété publique que la question de l'indépendance, proposée à la chambre par le colonel Prince, a été repoussée comme attentatoire à la constitution, loin d'avoir été défensive ; celle de l'anexion, introduite par M. Sanborn au moyen d'un amendement à l'adresse en réponse au discours du Trône, a eu le même sort ; et l'on se rappelle l'orage que cette dernière proposition a soulevé contre M. Sanborn. Ainsi le symptôme s'évanouit, et les liens n'en sont plus relâchés pour cela. Quant à la vérité de l'assertion du *Courrier*, qu'il existe une tendance secrète vers l'annexion, qu'il attribue à "toutes les nuances" de ce qu'il appelle notre "tohu-bohu parlementaire," nous ne lui connaissons pas de meilleur fondement que le symptôme que ce journal appuyait tout à l'heure sur un fait imaginaire.

Il est un fait qui n'est un secret pour personne, c'est que l'annexion est décidément tuée ; son organisme principal, le *Herald*, ne sait qu'y faire ; mais, évidemment, le projet n'était pas non-viable.

Entre autres mesures d'utilité générale ou locale, en ce moment soumises à la chambre, nous remarquons les suivantes :

Acte pour amender l'ordonnance relative au chemin de Longueil et Chambly. —D'après cette loi, le pêche à l'avenir sera payé par moitiés, l'une en allant et l'autre en revenant, les membres du clergé, commissaires d'écoles et personnes accompagnant des enfants à l'église ou à l'école, en seront exemptés.

Résolutions de M. Latrière. —Elles ont pour objet l'établissement d'une école de navigation à Québec, où seront formés les pilotes et les marins par les soins d'un professeur qui enseignera gratuitement cet art, à la nomination du gouverneur. Un vaisseau de 150 à 280 tonneaux, destiné tant à l'enseignement

pratique de la navigation qu'à la protection de la pêche dans le golfe, sera placé sous le commandement du professeur et d'un maître, et monté par des étudiants et apprenants pilotes. Le coût du vaisseau n'excéderait pas 3 mille livres. £150 seraient d'abord appropriés à l'acquisition des instruments et des livres nécessaires etc. Le salaire du professeur n'excéderait pas £300 par année. Il serait fait un octroi de £720 pour gréer et apprêter le vaisseau.

M. J. H. Boulton a aussi proposé une loi pour l'abolition entière de l'emprisonnement pour dettes.

Le 10, est venu le projet de loi de M. Sherwood pour le rappel des lois sur l'usure ; la seconde lecture en fut remise à jeudi (13). Le correspondant du *Canadien* émet à ce sujet les réflexions suivantes :

"Je ne sais pas comment sont faits les écrits qui aspirent à légaliser l'usure, cette monstrueuse immoralité que tous les peuples ont stigmatisée. L'autre jour, dans une conversation particulière, M. Viger disait : "J'ai un amendement à proposer, c'est de retrancher tout ce qui suit le préambule de la mesure et de substituer ceci : Tout usurier sera tenu par la loi de porter un habit dont la moitié sera jaune et l'autre verte, avec une inscription ordonnant à tout honnête homme de fuir comme à la vue d'un lèpreux."

Et bien ! l'esprit spéculateur, la soif de profit, le plaisir gagné, que grand nombre sont en faveur de pareilles dispositions, et que, bon nombre d'autres voteront contre, qui voudraient voir cette loi devenir celle du pays. Nous vivons dans un âge de progrès, M. le rédacteur, mais dans âge de matière et de bouleversements. Mais je n'ai pas le temps de philosopher, et je continue à vous parler des travaux de notre législature, travaux qui tendent de jour en jour à observer nos lois déjà passablement sombres. Tant que nous n'aurons pas une codification régulière des lois que l'expérience nous a démontré être bonnes, nous en serons toujours à la même peine."